

Barbâtre, le jeudi 8 juin 2023

Le Maire de Barbâtre

A

Mesdames et Messieurs  
les Membres du Conseil Municipal  
BARBÂTRE

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu,

**LE MERCREDI 14 JUIN**  
**A 19 h 00**

### Salle du Conseil Municipal

L'ORDRE DU JOUR de la réunion du Conseil municipal est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 avril 2023
- 1. Affaires financières : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023
- 2. Affaires financières : Attribution de subvention à l'association RICMB pour l'année 2023

3. Affaires financières : Attribution de subvention à l'association Ciné-Club à l'est de New-York pour l'année 2023
4. Affaires financières : Approbation des tarifs municipaux
5. Affaires financières : Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'installation de toilettes sèches
6. Grands projets : Actualisation du plan de financement du projet urbain 1 rue du centre
7. Environnement : Renouvellement du contrat Natura 2000 sur le nettoyage raisonné des plages de Barbâtre 2024-2028
8. Affaires foncières : Approbation de l'avenant n°02 à la convention de maîtrise foncière avec la commune de Barbâtre et l'EPF sur les secteurs Notre-Dame et La Gaudinière
9. Affaires foncières – Urbanisme : Approbation de la cession d'un terrain agricole (parcelle ZH 25)
10. Voirie & Réseaux : Motion en faveur d'une étude de protection anti-suicide au pont de l'Ile de Noirmoutier
11. Ressources humaines : Ouverture de postes liés aux avancements de grade
12. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, il vous est recommandé de donner pouvoir à un autre membre de notre assemblée (un exemplaire ci-joint).

Dans l'attente de nous rencontrer,  
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,  
Louis GIBIER

